

RETRAITÉS de l'Opéra de Paris : résistance des grévistes

RETRAITÉS de l'Opéra de Paris : résistance des grévistes –

Après avoir dansé leur ballet sur les marches de l'Opéra Garnier, les danseuses de la maison « royale » (créée par Louis XIV), en tutu et coiffes blanches, conservent leurs avantages et obtiennent de premières concessions du gouvernement Philippe dont la clause du « grand-père ». Des avancées jugées non



**LE BALLET
DE L'OPERA**

Trois siècles de suprématie depuis Louis XIV

ALBIN MICHEL

Choro

Idref

recevables. Les danseuses de l'Opéra s'étaient donner en spectacle ce 24 déc 2019, sur le perron Garnier (extrait du Lac des cygnes) pour manifester leur refus du nouveau régime de retraites. Attentif, le gouvernement Philippe leur accordent plusieurs concessions, dont la fameuse « clause du grand-père » : seuls les danseurs recrutés après 2022 seront concernés par la réforme. Contrairement aux autres salariés dont s'est la génération 1975 qui s'impose, les danseurs de l'Opéra de Paris assujettis à la Réforme sont ceux de la génération 1977 et 1980, dérogation exceptionnelle. Mais les personnels de l'Opéra n'ont pas levé leur droit de grève pour autant.



Actuellement, le régime qui s'applique (créé en 1698) prévoit un départ possible en retraite à 60 ans pour les musiciens de l'orchestre, 57 ans pour les choristes et les techniciens, 42 ans pour les danseurs (au regard de la pénibilité réelle de leur activité). Les 3 dernières années de salaire sont prises en compte pour les artistes ; 6 derniers mois pour le reste du personnel. Il n'existe pas de telles conditions dans les autres institutions françaises. Leur coût s'élève à 27 millions d'euros. Source : Les Échos. D'après la lettre adressée par le directeur de l'Opéra à ses personnels, en date du 23 décembre 2019.

Peu à peu le gouvernement accepte sur certaines filières des concessions qui permettent le maintien des régimes spéciaux. Le gouvernement Philippe et Emmanuel Macron peuvent-ils encore parler de régime universel ? L'allocution du président de la République, pour les vœux de la nouvelle année 2020 sont donc très attendus.

